

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1267 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHERIFI TAYEB

Date de naissance :

01-01-1950

Adresse :

.....
Tél. : 0661250181 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

MD Chérif Tayeb

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

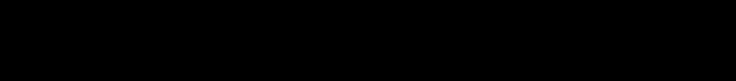
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/05/2022

Le : 18/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le versement des Actes
18/01/2011		6		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE CHRAKJI Dr. MELLY Chraakji Chirurgie et Médecine générale Tél: 069 865 22 22	18/10/22	113,13

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>Hôpital de l'Assomption Internationnal Soins à la Suite 090631723</i>	20/10/2022	10				1500 Dt

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A dental arch diagram showing upper and lower teeth. The upper arch is oriented vertically with the apex pointing upwards, and the lower arch is oriented vertically with the apex pointing downwards. The teeth are numbered from 1 to 8 on both arches. The diagram includes a horizontal axis labeled 'D' on the left and 'G' on the right, and a vertical axis labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

18/01/22

ORDONNANCE

Bouskoura, le :

Hc Chéri Fi Ryad

Lombardie L5 gauche

⇒ 10 séances de rééducation fonctionnelle
(1 x 21 \$)

Massage décontractant

- Physio artrologie, US tens - IR

- Acupression de 20 minutes

- Renforcement musculaire de l'abdomen

- Exercice de IT - TS

- Renforcement = 10 séances

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Pr. Assistant ASLY Mouna
Médecine Physique
091186387

HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

2200217863

F A C T U R E

Nº 24 166 / 2022 du 20/10/2022

Nom patient : CHERIFI TAYEB

Entrée 20/10/2022

Prise en charge : PAYANTS

Sortie 20/10/2022

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
Reeducation pour affections rhumatologiq	10,00	K	150,00 Sous-Total	1 500,00 1 500,00
Total Frais Clinique				1 500,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE CINQ CENTS DIRHAMS	Total	1 500,00

Encaissements		Carte Bq		Total encaissé	Solde
			1 500,00	1 500,00	0,00

Hôpital Universitaire
International Mohammed VI
Soins de Suite et Rééducation
090063728



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI

Voltarène Emulgel Topique
Gel pour application cutanée

Tube de 100 g

6 118000 220463

ORDONNANCE

Bouskoura, le :

Mr. Chabat - Dajel

1/ 53,10
Relaxol
1cp x 21 J

60,00
Voltarène emulgel
100g x 21 J
113,10

RELAXOL 500MG/2MG
CP 820
P.P.V : 53DH10
LOT : ZZE003
PER.01/2025
6 118000 060833

PHARMACEUTIQUE
Dr. H. El Hachmi
Chirurgie Sahélienne
Tél: 0524 07 88 88

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Pr. Assistant ASLY Meuna
Médecine Physique
091186387

LOT: M0606
EXP: 12/2024
PPV: 60,00 DH





HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI

CARTE DE RENDEZ-VOUS

Service :

Service : S.S.R généralement VI

Nom : M^r CHERIF

Prénom : TAYEB

IPP : *so*

Date de naissance : / /

Téléphone :

Médecin : _____

Adresse : Route P3011 Bouskoura, Casablanca, Maroc
Tél. : +212 5 29 09 11 11 / +212 5 29 09 22 22 www.hm6.ma

Date	Heure	Observations
20/10/22	11h30	⊕
27/10/22	10h30	⊕
01/11/22	10h30	⊕
03/11/22	10h30	⊕
07/11/22	10h30	⊕
08/11/22	10h30	⊕
11/11/22	10h30	⊕
14/11/22	10h30	⊕
16/11/22	10h30	⊕
21/11/22	10h30	⊕